

Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 31 (2008)

Heft: 2-fr: La vallée alpine du Rhin : trois pays, une région culturelle

Artikel: Séparation des pouvoirs temporel et spirituel

Autor: Eggenberger, Peter

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-109735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

églises paléochrétiennes



Séparation des pouvoirs temporel et spirituel

— Peter Eggenberger

Fig. 1
Thal (SG). Fouilles de l'église Notre-Dame, paroissiale à *simultaneum*.
Vue depuis le chœur (de l'est).

Thal (SG). Vista del coro (da est)
durante gli scavi nella chiesa parrocchiale «Unserer lieben Frau».

Durant le Haut Moyen Age, l'évêque perd le contrôle des affaires de l'église qui se trouvent dès lors entre les mains des seigneurs laïques et des dignitaires. Cette évolution, connue par les sources écrites, est désormais confirmée sur le plan archéologique grâce aux fouilles menées ces dernières années dans les églises de la vallée alpine du Rhin.

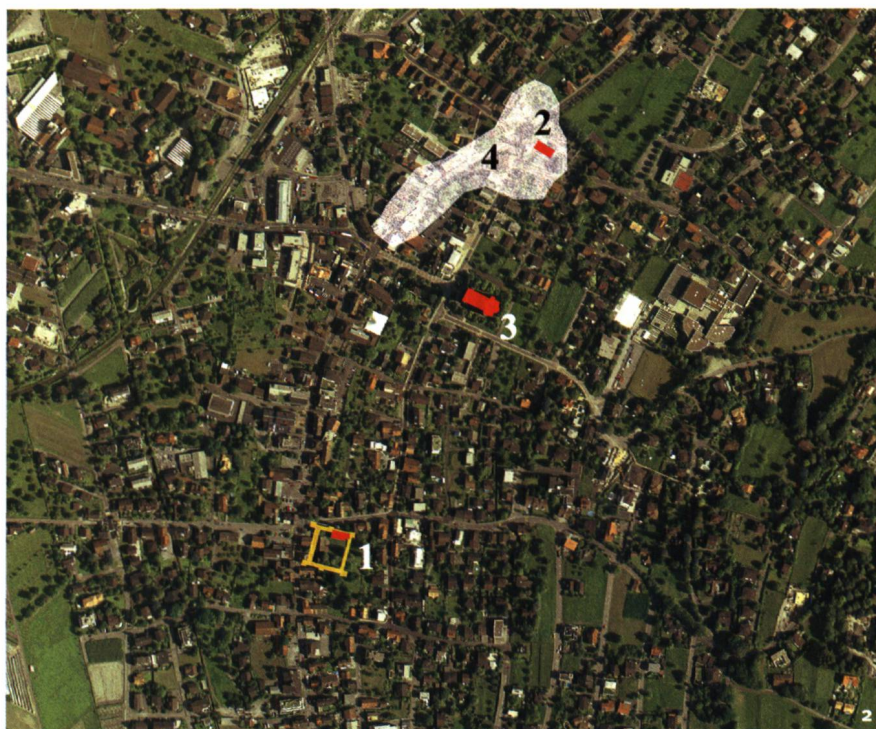


Fig. 2
Schaan (FL). Localisation des églises Saint-Laurent et de la chapelle Saint-Pierre. 1) Saint-Pierre; 2) localisation initiale de l'église Saint-Laurent (jusqu'en 1893); 3) emplacement actuel de l'église Saint-Laurent; 4) nécropole alamane.

Schaan (FL). Situazione delle chiese San Lorenzo e della cappella San Pietro. 1) San Pietro; 2) posizione originaria di San Lorenzo (fino al 1893); 3) posizione attuale di San Lorenzo; 4) cimitero alamanno.

Vers 823, l'évêque de Coire, Victor III, se plaint de ne posséder plus que six églises baptismales avec les baptistères et 25 églises de moindre importance parmi les 230 églises de son évêché. Apparemment, l'évêque de Coire en possédait bien plus auparavant.

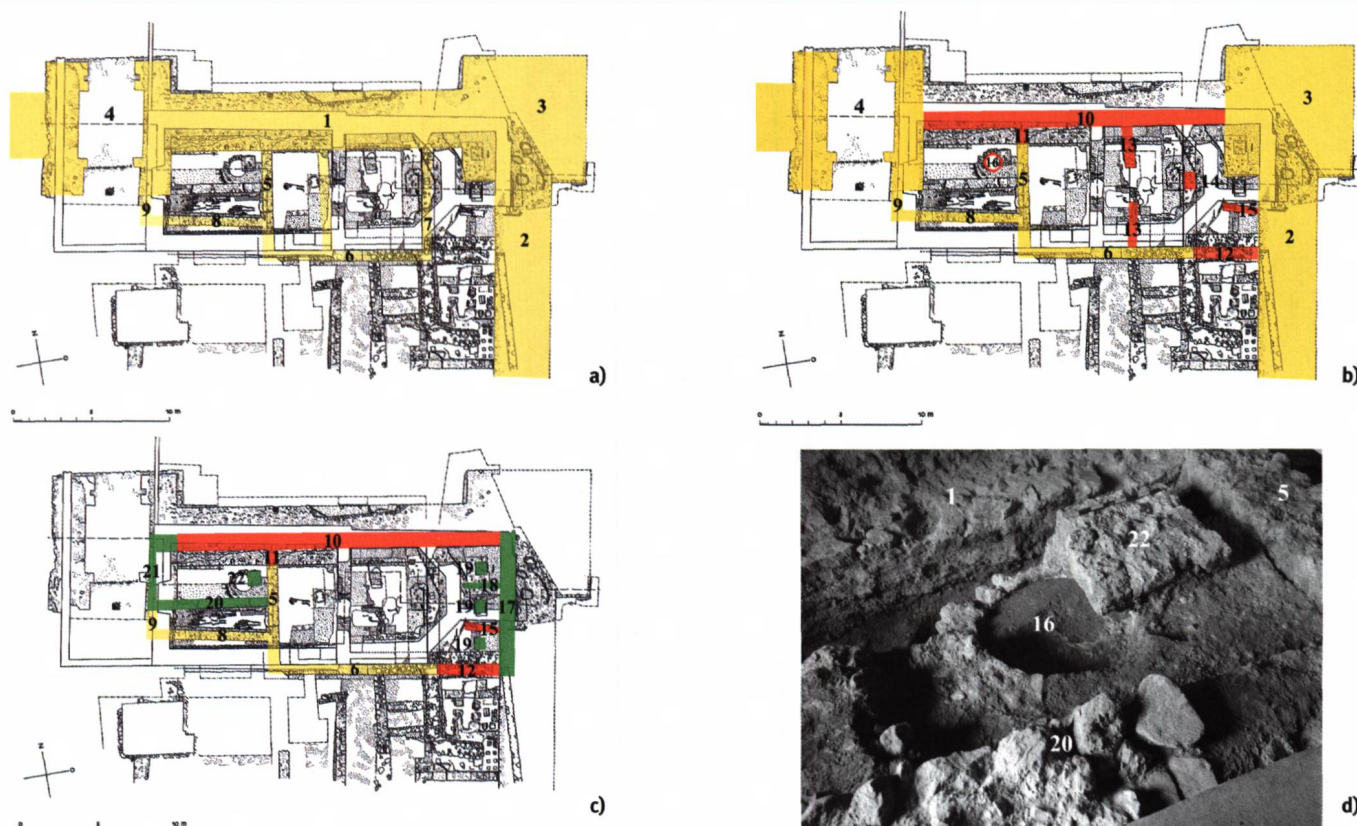
Au même titre que les fonctions militaires et civiles de *dux* et de *praeses*, la charge d'évêque (attestée à Coire depuis 451) faisait partie des institutions qui se sont maintenues même après le départ des troupes romaines des provinces du nord des Alpes en 401. Bien que la Rhétie (*Raetia prima*) soit contrôlée par l'Empire franc et les rois mérovingiens à partir de 550 au plus tard, l'attache plus ou moins faible à l'Empire permet encore, au 7^e siècle, l'émergence d'un couple de dirigeants de la famille des Zaccone/Victoride. L'un des membres de cette famille occupait alors la fonction religieuse (*episcopus*), un autre le poste militaire et civil (*praeses*, *rector*) désormais réuni. Vers le milieu du 8^e siècle au plus tard, ces deux fonctions sont même revêtues par la seule personne de l'évêque.

Comment se fait-il que quelques siècles plus tard, l'évêque ait perdu cette position prédominante? La réorganisation de l'administration sous le roi franc Charlemagne (768-814) fut certainement un facteur décisif. En 773, le roi reconnaît encore les «droits et coutumes» de Rhétie, mais en 806/7 au plus tard, il sépare le pouvoir spirituel du pouvoir temporel en faisant de la province un comté de droit franc. Dès lors, la Rhétie est peu à peu soumise à l'organisation rigide du royaume des Francs et la région se détourne de son orientation vers le sud (l'Italie). En 843, lors de la division du royaume franc, ce changement s'avère définitif, puisque la Rhétie est intégrée à l'Empire carolingien d'Orient qui deviendra plus tard l'Empire germanique.

Les églises épiscopales: la christianisation des campagnes

On ne sait pas jusqu'où la partie inférieure de la vallée alpine du Rhin a été christianisée à l'époque romaine. Le christianisme avait certes été proclamé religion unique de l'Empire romain d'Occident en 391 (ce qui fut révoqué plus tard), néanmoins, lorsque Rome s'est retirée de la région, la plus grande partie de la population n'était pas encore chrétienne. Au sud du lac de Constance, la situation d'insécurité rendait la création de communautés chrétiennes encore plus difficile. Le territoire touchait le pays des Alamans depuis 260, ce qui représentait un danger perpétuel. C'est pourquoi une partie des habitants d'origine gallo-romaine quitta la région ou s'établit dans des endroits plus sûrs, comme par exemple dans les forteresses d'Arbon, de Bregenz et de Schaan, construites par les Romains vers la fin du 4^e siècle pour assurer la frontière le long du Rhin (*limes*).

Ce n'est qu'au 5^e/6^e siècle que la protection des Ostrogoths qui occupaient la plaine du Pô, et dont l'influence s'étendait jusque dans les territoires alamans, assura un certain calme. Cette situation permit aux évêques de Coire de mieux prendre en main la christianisation des campagnes.



Schaan, chapelle Saint-Pierre (FL). Plan schématique des différentes phases de construction du camp fortifié des différentes phases de construction du camp fortifié romain, de la première et de la deuxième église.

a) Camp fortifié romain, seconde moitié du 4^e siècle. b) Première église, 5^e/6^e siècle. c) Deuxième église, 9^e/10^e siècle. d) Première église. Les fonts baptismaux. Vue du sud-ouest.

■ Murs du camp fortifié romain

1 Partie nord du mur d'enceinte. 2 Partie est du mur d'enceinte. 3 Tour d'angle nord-est. 4 Tour-porte. 5, 6, 7 Murs ouest du bâtiment appuyé à la muraille nord. 8, 9 Murs sud et ouest de l'annexe (position incertaine).

■ Murs et éléments ajoutés à la première église

10 Mur nord, peu épais, érigé sur les vestiges du mur nord du camp fortifié romain. Le sol de la première église se trouve en partie sur le mur nord romain. Il comprend la tour d'angle, qui, comme la tour-porte a été conservée. 11, 12 Compléments des murs ouest et sud réutilisés appartenant au bâtiment appuyé au mur de la chapelle nord. 13 Séparation entre le chœur et la nef: barrière ou arc. 14 Autel couvert (trous de poteau matérialisant un ciborium?). 15 Murs de séparation entre deux pièces ouvertes sur le chœur. 16 Fonts baptismaux.

■ Murs et éléments ajoutés à la seconde église

17 Segment du mur est du chevet (essentiellement pierres du parement extérieur). Ce mur se trouvait en partie sur la tour d'angle démantelée du camp fortifié romain. 18 Nouveau mur de séparation entre les autels. 19 Autels. 20, 21 Nouveaux murs. Le mur sud séparait l'ancien baptistère pour y ajouter un corridor (où se trouvent des sépultures). On ne connaît pas la localisation précise du mur ouest qui se trouvait sous la tour-porte démolie. 22 Autel de l'annexe (ancien baptistère).

L'église la plus ancienne, dont les fondations se trouvent encore sous l'actuelle chapelle Saint-Pierre à Schaan, témoigne de l'activité missionnaire des évêques. Ses fondations ont été fouillées et ouvertes au public en 1958. L'église, située dans l'angle nord-est du camp fortifié romain, a sans doute été construite au 5^e/6^e siècle à l'insti-

gation de l'évêque de Coire. Pour la nef et le cœur, on a réutilisé les murs d'enceinte nord (démoli) et est, ainsi qu'un bâtiment situé près de la tour-porte, flanqué d'une petite annexe à l'ouest. D'après son emplacement, il pourrait s'agir de l'ancienne maison du commandant. L'annexe fut transformée en baptistère et on creusa dans le

Fig. 3
Répartition des différents types d'églises du Haut Moyen Age et du Bas-Empire, dont la fondation n'est pas toujours assurée (sans les monastères), dans la vallée alpine du Rhin et dans ses zones d'influence aux Grisons et au nord-est de la Suisse.

Diffusione dei diversi tipi di chiese fondate nell'Alto Medioevo e di chiese di fondazione anteriore di cui non è però accertata pienamente la fondazione nella valle alpina del Reno e nelle regioni limitrofe dei Grigioni e della Svizzera nord-orientale (esclusi i conventi).

● Eglises rectangulaires à nef unique avec abside

1 Coire, St-Etienne. 2 Lantsch/Lenz. 3 Ludesch. 4 Malans, chapelle démolie. 5 Nenzing. 6 Schiers, chapelle démolie dans le jardin de la cure. 7 Stierva/Stürvis. 8 Trun/Truns, Grepault. 9 Wartau, Gretschins.

Abside en retrait

10 Breil/Brigels, Ste-Marie. 11 Breil/Brigels, St-Sievi. 12 Castrisch. 13 Coire, église épiscopale Sainte-Marie. 14 Fidaz. 15 Ilanz. 16 Lohn. 17 Pfäfers, St-Georges. 18 Rhäzüns. 19 Sagogn, Sainte-Marie. 20 Savognin. 21 Sevgein. 22 Silvaplana. 23 Steckborn. 24 Sumvitg. 25 Triesen, Mamertus. 26 Tuggen. 27 Walenstadt. 28 Zillis, 29 Zizers. 29a Rapperswil-Jona.

Abside prise dans un chevet

30 Coire, Sainte-Régula. 31 Degen. 32 Dinhard. 33 Disentis/Mustér, Saint-Plazi. 34 Domat/Ems. 35 Jenins. 36 Romanshorn. 37 Ruschein. 38 Uznach. 39 Vaz, Obervaz-Zorten.

Salle à trois absides

40 Coire, Saint-Luzi (également abside prise dans un chevet). 41 Coire, Saint-Martin. 42 Ramosch, 43 Vella, Pleif.

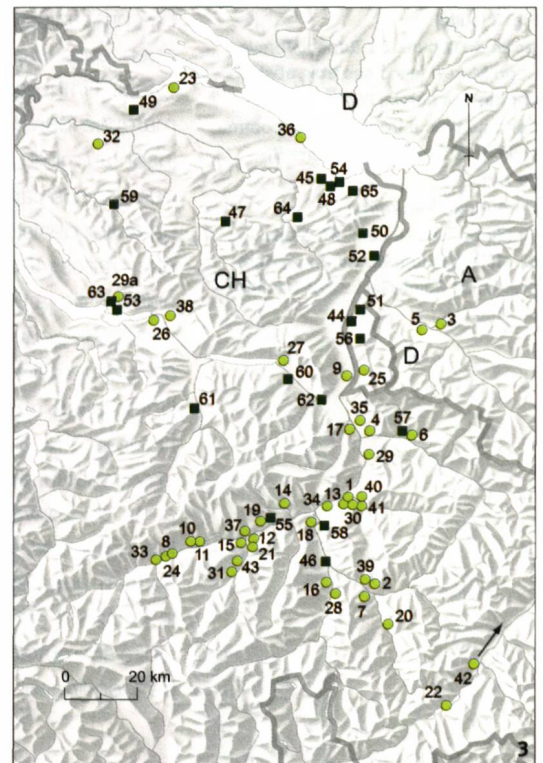
Eglises rectangulaires à nef unique avec chœur carré

44 Bendern. 45 Berg. 46 Cazis. 47 Degersheim, Magdenau. 48 Goldach. 49 Hüttwilen. 50 Marbach. 51 Mauren. 52 Oberriet, Montlingen. 53 Rapperswil-Jona, Busskirch. 54 Rorschach. 55 Sagogn, Saint-Colomban. 56 Schaan, Saint-Pierre. 57 Schiers, église démolie dans le

sol les fonts baptismaux de forme circulaire. La chapelle Saint-Pierre représente sans doute le centre ecclésiastique le plus ancien fondé sur la rive droite du Rhin alpin inférieur. Elle servait aux baptêmes et aux services religieux de la population convertie au christianisme provenant non seulement de Schaan, mais également de toute la région. Les églises du Haut Moyen Age découvertes et fouillées dans les environs, à Bendern et Eschen, ont été fondées plus tard et n'avaient pas de baptistère. Nous ignorons s'il y avait aussi une église baptismale sur la rive gauche du Rhin. A ce jour, aucune des églises fouillées n'a révélé une telle installation. La population autour du lac de Constance ne semble cependant pas avoir été très marquée par le travail missionnaire des évêques, puisque, vers la fin du 6^e siècle, le moine irlandais Colomban et ses compagnons n'y rencontrèrent que peu de chrétiens.

La christianisation des Alamans immigrés

Comme l'indique son statut actuel de chapelle, ce n'est pas Saint-Pierre qui devint l'église paroissiale de Schaan, mais Saint-Laurent. Cette dernière se trouvait jusqu'en 1893 au milieu d'une nécropole almane. Les Alamans étaient venus s'établir dans la partie inférieure de la vallée alpine du Rhin à partir du 6^e/7^e siècle (fig. 2). L'église Saint-Laurent n'a pas encore été fouillée. Cependant, comme d'autres églises situées au-dessus ou à proximité de sépultures almanes, elle a vraisemblablement été fondée au Haut Moyen Age par des Alamans christianisés. Cette hypothèse est confirmée par la comparaison des différents types d'églises que l'on rencontre en Rhétie. Sur la fig. 3, on peut voir que les églises à chœur quadrangulaire sont plus fréquentes dans la partie inférieure de la vallée alpine du Rhin que dans le reste de la sphère d'influence de la Rhétie qui dépassait largement les limites de l'évêché. Dans ces autres régions, les églises s'inspirent pour la plupart du modèle à abside le plus ancien dont



on connaît quatre types différents. La plupart d'entre eux sont attestés uniquement sur le territoire rhétique. Entre le 5^e et le 8^e/9^e siècle, on trouve des églises dont l'abside – selon le modèle italien – prolonge directement la nef. Au 7^e/8^e siècle apparaissent aussi des églises à nef unique, avec une abside en retrait ou prise dans un chevet, ainsi que des salles avec trois absides, toutes avec ou sans annexes. La même différence typologique peut être observée entre la Suisse orientale de tradition almane et la Suisse occidentale de tradition gallo-romaine. Cependant, le type d'église ne révèle pas toujours l'origine de son fondateur; on trouve aussi des églises de type «gallo-romain» avec abside dans les régions almanes, et des chœurs quadrangulaires dans les régions romanes. Avec l'aide de l'onomastique, les différences typologiques apparaissant dans la partie inférieure de la vallée alpine du Rhin fournissent néanmoins quelques indices sur l'origine de certains fondateurs d'églises.

Fig. 3 (suite)
 jardin de la cure. 58 Tumegl/Tomils,
 Sogn Murezi (avec ses trois absides
 abritant les autels, l'église corres-
 pond au type à trois absides, comme
 celle de Schaan, Saint-Pierre II).
 59 Zell.
Chœur carré en retrait.
 60 Flums, Saint-Juste. 61 Glaris.
 62 Mels. 63 Rapperswil-Jona, Kem-
 praten. 64 Saint-Gall, Saint-Laurent.
 65 Thal.

La christianisation des Alamans a été une conséquence de leur intégration à l'Empire franc. Toutefois, l'intégration de la région alamane a été marquée par des conflits guerriers qui ont duré jusqu'au milieu du 8^e siècle, et donc jusqu'à l'époque des rois carolingiens. Le christianisme a connu un essor décisif après la conversion de Clovis, roi des Francs (482-511), qui a encouragé la christianisation de la population. En regard aux Alamans surtout, le gouvernement franc voyait là un moyen supplémentaire d'apaiser la région et de faciliter l'intégration culturelle. Comme dans le reste de l'Empire, il voulut faire entrer le christianisme par la couche supérieure de la population, et s'efforça donc de convaincre les propriétaires fonciers et les dignitaires, dont les ducs. C'est grâce à leur soutien que l'évêché «alaman» de Constance vit le jour vers 600. Sa frontière avec le diocèse de Coire se trouvait au sud du lac de Constance, près de Montlingen.

Concurrence pour les églises épiscopales: la fondation d'églises privées

La fondation d'églises privées n'est pas une particularité alamane, mais une tradition qui remonte à l'Antiquité et que l'on rencontre déjà dans d'autres diocèses anciens à partir du 4^e/5^e siècle. À cette époque, outre les fondations épiscopales, des églises funéraires apparaissent dans les nécropoles paléochrétiennes, afin que les morts puissent être enterrés à proximité des reliques de saints vénérés. L'église officielle s'oppose très tôt à ces pratiques qui devaient être réservées aux dignitaires religieux. Cependant, les fondateurs privés ne suivent pas tous l'interdiction et continuent à se faire enterrer dans les églises qu'ils ont fondées. Sans se préoccuper de l'avis de l'église officielle, ils considèrent leurs églises comme des biens privés dont ils peuvent disposer comme ils le souhaitent. Contrairement aux premières églises épiscopales de Suisse occidentale ou de France, aucune sépulture n'est attestée avec certitude à l'intérieur des églises du Haut Moyen Âge en Rhé-

tie, excepté les édifices mémoriaux des évêques de Coire. Même là où les tombes ont été établies sur d'anciennes nécropoles, elles se trouvent uniquement dans le narthex, dans une annexe ou alors en position privilégiée dans le cimetière. L'influence des évêques semble donc avoir été assez forte pour leur permettre de contrôler les fondations privées qui apparaissent en Rhétie au plus tard au 7^e siècle, et pour imposer les exigences de l'église contre celles des fondateurs laïques. Finalement, l'opposition ecclésiastique contre les sépultures «privées» dans les églises trouva un soutien important auprès de l'Empereur Charlemagne. Les lois qu'il émit en 789 et 813 mirent fin à cette tradition dans le courant du 9^e siècle.

Peu à peu, les églises épiscopales ont perdu de leur importance comme centres pour la population chrétienne. C'est ce qu'atteste aussi la restructuration de Saint-Pierre à Schaan où le baptistère fut transformé en annexe avec un autel et un couloir qui la reliait à l'église. Par analogie avec les salles à trois absides, le chœur rectangulaire contenait trois autels séparés par des murs. La perte de sa fonction initiale en faveur sans doute de l'église Saint-Laurent, située non loin de l'église épiscopale, illustre le changement fondamental qui s'opère au sein de l'église: les propriétaires terriens n'ont pas seulement remplacé les évêques pour la fondation de nouvelles églises, mais l'évêque a aussi perdu le contrôle des églises qui se trouvent sur leurs terres. Le terme d'«église privée» désigne parfaitement la nouvelle situation. L'administration des Francs a aussi sa part de responsabilité dans cette nouvelle organisation, puisque ce furent Charlemagne et ses successeurs qui ont autorisé officiellement la possession de biens privés en permettant aux propriétaires terriens la libre utilisation des églises et des biens de l'église, ainsi que le libre choix du prêtre. L'introduction de la dîme, dont les deux tiers pouvaient revenir aux propriétaires des églises, a favorisé la construction de nouvelles églises. Cette situation correspond à la stratégie de christianisation menée par l'état (non encore

Eglises à chœur carré avec absides.

a) BERN (FL). Plan schématique de la première église. Vue de l'est, du chœur vers la nef.

■ Murs d'une demeure seigneuriale du Haut Moyen Âge:

1 Mur sud. 2 Annexe plus récente.

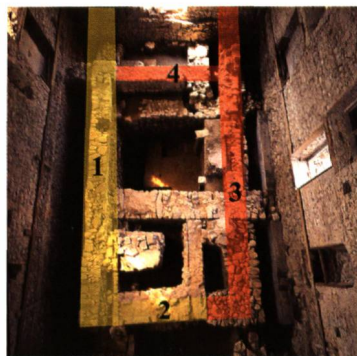
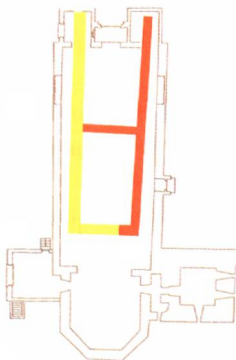
■ Murs de la première église

3 Mur oriental construit en partie sur le mur est détruit de l'annexe et mur nord qui se prolonge

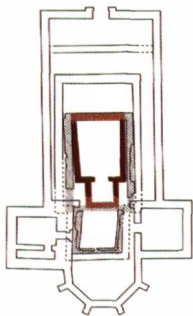
à l'ouest et délimite une place bien plus grande que celle qu'occupe l'église (narthex ou bâtiment indépendant?). 4 Mur ouest, repris plus tard par la troisième église. En même temps, le grand bâtiment à l'ouest fut démoli.

b) Thal (SG). Plan schématique de la première église. Vue de l'est, du chœur vers la nef.

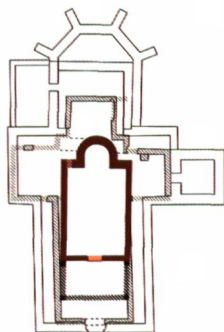
c) Walenstadt (SG). Plan schématique de la première église. Vue de l'ouest, de la nef vers le chœur.



a)



b)



c)

aboutie à l'époque). Reconnues comme des biens privés, bien sûr uniquement par le pouvoir temporel, les possessions ecclésiastiques sont donc désormais héréditaires, mais engendrent aussi la donation de bâtiments à des monastères et à des couvents. Avec la création des comtés, les rois carolingiens chamboulent donc l'assise de l'église dans leur Empire en privant les évêques de leur pouvoir. La «réforme carolingienne» eut une influence durable, puisque ses principes subsistèrent aussi bien dans l'église catholique que protestante, en partie jusqu'à l'abolition du droit féodal, assez libéral, au 19^e/20^e siècle, et même jusqu'à nos jours. Au début du 13^e siècle cependant, le droit privé est transformé, avec l'accord de l'église officielle, en droit de patronat, ce qui signifie que les églises sont reconnues comme un bien privé, mais que l'évêque a le droit de choisir le prêtre.

L'évolution des églises privées en églises paroissiales

La lettre de doléances de l'évêque Victor III est à considérer dans ce contexte. Parmi les 230 églises de son évêché, 31 seulement lui appartiennent encore, et, de plus, elles ont perdu leur fonction initiale. Au vu de cette évolution, on suppose qu'en Rhétie, au début de la christianisation, toutes les fondations d'églises se faisaient avec la participation des évêques. Cependant, on ignore si cela était le cas des 31 églises mentionnées, et quelle était la proportion des églises épiscopales par rapport aux fondations privées. Au début du 9^e siècle, les fondations épiscopales perdent apparemment de leur importance et la population chrétienne semble suivre les services religieux dans les églises privées essentiellement. Précisons que les églises n'étaient pas liées à une région délimitée comme ce sera plus tard le cas des paroisses; le lien entre les croyants et les prêtres était de nature privée et non pas territoriale. Au début, les familles des fondateurs uniquement et sans doute aussi les familles qui



Fig. 4
Schaan, chapelle Saint-Pierre (FL).
Vue de l'ouest.

Schaan-San Pietro (FL). Vista da
ovest.

leurs étaient asservies (serfs, familles dépendant du seigneur local) fréquentaient régulièrement les églises privées. La population libre pouvait généralement choisir son église. Peu à peu, les églises privées ont joui de certaines zones d'influence qui semblaient déjà clairement délimitées lorsque, au 12^e/13^e siècle, époque où le pouvoir s'exerçait toujours plus à l'échelle d'un territoire bien délimité, les frontières des paroisses et des églises paroissiales ont été officiellement fixées. L'idée très répandue selon laquelle les paroisses médiévales seraient nées d'anciennes grandes paroisses du Haut Moyen Age, dont plusieurs petites se seraient séparées au tournant du premier millénaire, est donc obsolète. Lorsque des fouilles ont été conduites dans des églises paroissiales, aux alentours de Schaan par exemple (Bendern, Eschen, Mauren), on a découvert les vestiges d'églises du Haut Moyen Age. Dans les

diocèses d'origine romaine (Rhétie), cette situation est attestée seulement après l'apparition des églises privées. En effet, les églises épiscopales font l'objet d'une parcellisation, puisque la création d'églises privées entraîne la division de leur territoire en plusieurs petites unités. Vers 1200, ce sont principalement des anciennes églises qui deviennent des églises paroissiales avec une paroisse clairement définie, ce qui montre à quel point la topographie ecclésiastique, même au Moyen Age, est encore influencée par les églises privées.

Glossaire

Eglise rectangulaire à nef unique. Eglise au plan rectangulaire dont la nef et le chœur ne peuvent être distingués de l'extérieur; le chœur est donc lui aussi rectangulaire.

Eglise rectangulaire à nef unique avec abside en retrait ou chœur quadrangulaire. Le chœur en hémicycle ou quadrangulaire est plus étroit que la nef.

Eglise rectangulaire à nef unique avec abside. L'abside est aussi large que la nef.

Eglise rectangulaire à nef unique avec abside prise dans un chevet. A l'intérieur, le chœur est en hémicycle ou quadrangulaire; à l'extérieur, il est quadrangulaire ou polygonal.

Eglise à trois absides. Salle terminée par trois absides.

Eglise officielle. L'église (catholique) représentée par l'évêque au niveau du diocèse.

Eglise épiscopale, baptistère. Eglise fondée par l'évêque dans son évêché, possédant souvent un baptistère séparé.

Eglise funéraire. Premières églises dont la fonction principale est d'abriter des sépultures et non d'assurer le service religieux (ou le baptême).

Eglise privée. Eglise fondée par un propriétaire terrien ou par un dignitaire, considérée comme son bien privé (jusqu'au 12^e siècle).

Fondation. La première église fondée par un évêque, un seigneur ou un dignitaire.

Eglise paroissiale. Au 12^e/13^e siècle, la plupart des églises privées du Haut Moyen Age deviennent des églises paroissiales auxquelles est attribué le territoire d'une paroisse; elles font dès lors partie des biens du patron (droit patronal).

Chapelle. Bâtiment ecclésiastique dépendant de l'église paroissiale (église filiale).